



COMMUNIQUE DE PRESSE
Paris, le 23 mai 2019

Cfdp Assurances porte sa marge de solvabilité à 191% et confirme sa croissance, avec 65,2 M€ de chiffre d'affaires en 2018

L'unique acteur indépendant de l'assurance de Protection Juridique (PJ) affiche une belle progression de ses résultats et confirme son ambition d'être l'acteur de référence du secteur.

Cfdp Assurances a généré **65,2 M€ de chiffre d'affaires en 2018** (pour 62,5 M€ l'année précédente) tandis que son **résultat net** s'établit à **3,7 M€** (+ 10%). La croissance de l'activité a été réalisée principalement sur les risques des professionnels, qui représentent 77% du CA (contre 23% pour le marché des particuliers).

Son taux de couverture de la marge de solvabilité progresse de plus de 20 points, passant de 166,5 % en 2017.

Cette amélioration notable traduit le renforcement de ses fondamentaux économiques, et donc celle de ses résultats.

Le résultat technique passe de 4,9 M€ en 2017 à **5,6 M€, soit une progression de 14%.**

Pour Christophe Boiton, Directeur Général de Cfdp Assurances, qui commente ces résultats, « *Le renforcement de la solvabilité garantit la solidité de nos engagements à l'égard de nos courtiers partenaires et de nos assurés* », ajoutant, « *Cela consolide encore notre positionnement d'acteur indépendant et innovant sur le marché de la Protection Juridique* ».

En 2018, la Compagnie continue d'affirmer sa présence auprès des réseaux de courtage locaux et nationaux, et aussi d'autres partenaires.

« *La conscience d'exercer un métier à forte valeur sociale ne quitte l'esprit d'aucun de nos salariés au quotidien. Ces résultats nous permettent de renforcer nos ambitions de croissance. L'innovation métier, avec la digitalisation des services, constitue un axe fort d'investissement* », poursuit Christophe Boiton.

Seul acteur indépendant sur le marché de la Protection Juridique, CFPD a plus que doublé de taille en 10 ans.

A PROPOS DE CFPD

Cfdp Assurances : un positionnement à part sur un marché à fort potentiel.

Selon l'étude Xerfi de 2017, la Protection Juridique demeure un marché porteur et dispose d'un important potentiel de croissance. CFDP y est présentée comme un acteur majeur fort de son statut de seul assureur indépendant sur le marché français. Malgré un environnement des métiers du droit en forte mutation, l'exercice 2018 a confirmé que la Compagnie est promise à une croissance régulière sur son marché.

Les facteurs clé de la réussite de CFDP

- Seul acteur n'étant pas une filiale de groupes d'assurances ou de mutuelles CFDP bénéficie d'une **indépendance métier** synonyme d'absence de conflit d'intérêt, ce qui garantit l'impartialité dans la gestion des sinistres déclarés par ses assurés. Ce positionnement permet à des entreprises d'assurances, désireuses de déléguer la gestion du risque Protection Juridique à une société indépendante, de choisir CFDP
- La **gamme de produits CFDP est adaptée** à la profondeur de son marché et à la diversité de ses clients (professionnels, particuliers, groupements, et collectivités locales, associations...).
- Le **savoir-faire de ses experts** autorise la création de contrats sur-mesure, adaptés aux besoins des clients les plus exigeants, et permet à CFDP de se prévaloir d'être le premier partenaire des courtiers d'assurances sur le marché français.
- Le **modèle de distribution, avec 30 sites de proximité, reste sans équivalent**. Entièrement tourné vers le client, il favorise les relations de long terme tant avec ses intermédiaires qu'avec ses assurés.
- Ce savoir-faire et cette proximité renforcent la maîtrise du coût des sinistres, tout en maintenant un haut niveau de satisfaction de ses assurés.
- **L'innovation de son écosystème digital** permet à l'entreprise de consolider sa relation client, avec, notamment sa nouvelle application, « Cfdp et Vous ».